



Faits saillants
Séance extraordinaire du conseil des commissaires
12 juin 2019

Le conseil des commissaires a adopté les résolutions suivantes :

Engagement d'un directeur – école primaire Rawdon
ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-190424-HR-0170 approuvant l'affectation des directions d'école, des directions adjointes d'école et des directions de centre pour l'année scolaire 2019-2020;

CC-190612-HR-0205

ATTENDU QUE le poste de direction de l'école primaire Rawdon est actuellement vacant;

ATTENDU QUE le poste a été affiché et que les membres du comité de sélection se sont rencontrés le 10 juin 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Tony Beliotis que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage Peter Papadeas à titre de directeur de l'école primaire Rawdon, à compter du 1^{er} juillet 2019;

ET QUE la modification suivante soit apportée à la résolution susmentionnée :

ÉCOLE	DIRECTION	DIRECTION ADJOINTE
Rawdon	Peter Padadeas	

Adopté à l'unanimité

Engagement d'une directrice adjointe – Académie Hillcrest
ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-190424-HR-0170 approuvant l'affectation des directions d'école, des directions adjointes d'école et des directions de centre pour l'année scolaire 2019-2020;

CC-190612-HR-0206

ATTENDU QUE le poste de direction adjointe de l'Académie Hillcrest est actuellement vacant;

ATTENDU QUE le poste a été affiché et que les membres du comité de sélection se sont rencontrés le 7 juin 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anne McMullon que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage Véronique Bond à titre de directrice adjointe de l'Académie Hillcrest, à compter du 1^{er} juillet 2019;

ET QUE la modification suivante soit apportée à la résolution susmentionnée :

ÉCOLE	DIRECTION	DIRECTION ADJOINTE
Académie Hillcrest		Véronique Bond

Adopté à l'unanimité

Engagement d'une directrice adjointe – école primaire Souvenir

CC-190612-HR-0207

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-190424-HR-0170 approuvant l'affectation des directions d'école, des directions adjointes d'école et des directions de centre pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU QUE le poste de direction adjointe de l'école primaire Souvenir est actuellement vacant;

ATTENDU QUE le poste a été affiché et que les membres du comité de sélection se sont rencontrés le 7 juin 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Peter MacLaurin que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage Aline Kozosian à titre de directrice adjointe de l'école primaire Souvenir, à compter du 1^{er} juillet 2019;

ET QUE la modification suivante soit apportée à la résolution susmentionnée :

ÉCOLE	DIRECTION	DIRECTION ADJOINTE
Souvenir		Aline Kozosian

Adopté à l'unanimité

Modification à la résolution

Engagement d'un entrepreneur – travaux de plomberie

CC-190612-MR-0208

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-190522-MR-0193 octroyant le contrat pour les travaux de plomberie dans diverses écoles de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'entreprise Pompe François Néron inc., au coût total de 405 000,00 \$, avant les taxes (465 648,75 \$, toutes taxes comprises, ou 432 891,34 \$, taxes nettes);

ATTENDU QUE les travaux devant être faits à l'école secondaire de Rosemère sont compris dans le coût total de ce projet;

ATTENDU QUE le nom de l'école secondaire de Rosemère a été omis, par erreur, de la liste des écoles visées par lesdits travaux de plomberie;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la modification apportée à la résolution n° CC-190522-MR-0193, soit l'ajout de l'école secondaire de Rosemère à la liste des écoles visées par lesdits travaux de plomberie.

Adopté à l'unanimité